

CONSEIL INTERCOMMUNAL

**Le Conseil intercommunal est convoqué en séance
le jeudi 29 janvier 2026 à 18h30
en la salle du Conseil communal de Vevey
Rue du Conseil 8 – 1800 Vevey**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination d'une commission de prise en considération du postulat de Monsieur le Conseiller intercommunal Piero Negro (La Tour-de-Peilz) intitulé « Renforcer la gouvernance de l'Association Sécurité Riviera »
4. Approbation du procès-verbal No 05/2025 de la séance du 20 novembre 2025
5. Communications du Bureau et correspondance
6. Dépôt et développement de motions, postulats, interpellations et projets
7. Préavis du Comité de direction
 - 7.1 Acceptation d'un don en faveur des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) et des apprentis, et création d'une réserve affectée (Préavis N° 01/2026)
 - 7.2 Proposition du Bureau du Conseil intercommunal pour la fixation des indemnités aux membres du Conseil intercommunal, du Bureau et du secrétariat du Conseil pour la législature 2026-2031 (Préavis N° 02/2026)
8. Communications du Comité de direction :
 - 8.1 Nomination de trois nouveaux membres à la Commission consultative de la Maison de la sécurité publique (Communication orale)
 - 8.2 Gouvernance politique de l'ASR (Communication orale)
 - 8.3 Réponse à la question orale de Madame Viviane Huber (La Tour-de-Peilz) posée lors de la séance du Conseil intercommunal du 20 novembre 2025 à propos des amendes d'ordre au format « QR code » (Communication N° 01/2026)

8.4 Réponse à la question orale de Madame Ariane Verdan (Vevey) posée lors de la séance du Conseil intercommunal du 20 novembre 2025 à propos de la sanction pénale prise à l'encontre d'un collaborateur de Police Riviera (Communication N° 02/2026)

9. Autres objets s'il y a lieu

Le Président :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Rodrigo Leal'.

Rodrigo Leal

La Secrétaire :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Dind'.

Carole Dind

Annexes :

- Convocation des groupes
- Procès-verbal No 05/2025
- Préavis 01 et 02/2026
- Communications Nos 01 et 02/2026